

3000 Marques de Triomphe de l'islam en France : les mosquées

écrit par Jacques Lenormand | 14 juillet 2023



Mosquées : marques de triomphe

////////

Par cette nouvelle étude des mots qui ont une histoire, le Tout Petit Glossaire Franco-musulman (TPGFM) de "Résistance Républicaine" apporte gratuitement son modeste écot au Fonds Marianne dont la ministre responsable semble être occupée à

faire ses valises. Rappelons le but commun que poursuivent le Fonds Marianne et le TPGFM : « **recenser des définitions scientifiques pour déconstruire tous les aspects de la propagande islam(iste)** »

Pour les personnes n'ayant pas tout suivi du feuilleton impliquant les amis de Mme Schiappa, cliquer sur ce lien menant à un article du ''Figaro'' qui apporte quelques précisions :

<https://emc2.lefigaro.fr/optiext/optiextension.dll?ID=WstWtlxoJAJ3n1dbvXBdw5eSdnmDxovGM78qoAztppRHDxGziYsoVuBANeniAtTenJi0GjTTE0VwiedRcEPwTLepmMyewqme3BoIMqK>

oo

Origine des mosquées et du nom.

Selon le coran, le ''prophète'' de La Mecque, avant de fuir à Médine en 622, aurait reçu de Dieu, dès 610, une ''Révélation'' avec pour mission de la transmettre aux humains. Selon cette ''Révélation'', les anciens prophètes Abraham et Moïse, ainsi que Jésus, ont été convoqués auprès du nouveau et dernier prophète, Muhammad, afin d'être tous ensemble les patriarches communs du judaïsme, du christianisme et de l'islam(isme).

Ainsi, chez les Bédouins, était créée une nouvelle secte du judaïsme, destinée à toute l'humanité grâce à l'aimable efficacité des Arabes.

Pour que ce nouveau judaïsme adapté aux Arabes, et appelé islam (soumission), ait la confiance des Mecquois, Mahomet aurait préconisé de se tourner dans la direction de Jérusalem, ville des juifs, pour prier. C'est à Jérusalem que se trouvait autrefois le Temple des prophètes du judaïsme, que rasèrent les Romains en 70.

Mais il (lui ou plutôt les rédacteurs du coran ?) aurait également souhaité qu'il y eût des réunions dans une masjid. Ce nom, écrit dans le coran au 8 ème siècle, a été emprunté aux chrétiens nabatéens et syriens dont le lieu de culte était 'masgeda', ce qui signifie 'endroit où l'on s'agenouille'.

Curieusement, mais c'est significatif, le coran n'a pas repris les termes arabes employés pour désigner les temples et lieux de cultes polythéistes du désert, comme ceux de la Ka'aba à La Mecque, dédiés aux dieux et déesses à qui les caravaniers apportaient des offrandes avant et au retour des traversées du désert.

A partir de 711, les Espagnols, envahis et conquis moins d'un siècle après la mort de Mahomet par les armées arabes d'Allah, eurent droit à la construction de ces 'masgeda' utilisées par les guerriers de l'islam pour se redonner du cœur à l'ouvrage. Ce nom se déforma en Andalousie en 'masjid', puis en 'mezquita', passa en 'djama' en arabe et en 'djami' en turc tout en restant 'mesçit' pour désigner les petites mosquées. Les Français entendirent et écrivirent 'mosquées'.

Bien peu de musulmans savent que le nom donné à leurs lieux de culte, les mosquées, est d'origine chrétienne !

Toujours selon le coran et les hadiths, les heures des prières aux débuts de l'islam à La Mecque furent copiées sur celles des moines chrétiens pour celles du petit matin, du soir et de la nuit, et aux juifs pour celle de midi. Il y ajouta une prière du crépuscule. Mahomet aurait instauré également le jeûne du dixième jour (Ashura) correspondant au jeûne du Yom Kipur ou jour du Pardon, le dixième jour du mois de *tishri*, que respectent les juifs

Les vêtements et les coiffures des juifs de Médine auraient

été choisis par Mahomet et ses compagnons pour marquer visiblement leur appartenance à une ''congrégation'', à un groupe religieux (qu'on appellera plus tard, à la fin du 16^{ème} siècle, une ''religion'').

Le goût et la discipline des guerriers de l'islam pour se reconnaître grâce à ces pièces de vêtements marquèrent durablement l'islam : les armées des conquérants portent dès la fin du 7^{ème} siècle et durant les siècles de conquêtes l'uniforme islamique, dont le célèbre turban enroulé autour du crâne (turban qui était le linceul dans lequel le guerrier mort au combat serait enveloppé avant son inhumation).

Ce camouflage de l'armée en religion constamment occupée en offices et représentations cultuelles fit alors intégralement partie de l'islam en conquêtes militaires. L'islam-armée parvenait à autant et même plus de victoires en se faisant passer pour une religion qu'en bataillant de façon traditionnelle contre toute autre armée. Le maquillage de l'armée en religion s'imposa alors comme une sorte de fourreau innocent des armes, d'étui ordinaire ou de gaine irréprochable. Le glaive de guerre était caché sous un étendard proclamant l'arrivée d'une « religion de paix et d'amour ».

A l'intérieur de cette armée, certains ''guerriers de l'islam'' préféraient un islam-armée combattant sans relâche pour étendre les conquêtes de nouveaux territoires et se faire du butin ; d'autres appréciaient plutôt le côté mystique inclus dans le camouflage. Ce sont les deux aspects de l'islam, que l'on observe encore aujourd'hui.

Notons comment Allah, créateur de l'univers, est incontestablement un crack. Il a choisi un Bédouin inculte et analphabète pour transmettre sa dernière ''Révélation'' à l'humanité ; il a choisi non pas le latin ou le grec mais une langue marginale pour écrire en arabe son Livre sacré ;

il aurait pu trouver un nom original, en créer un qui soit complètement musulman, pour nommer ses lieux de prières et de culte : or c'est un mot désignant les lieux de culte chrétien, ''masgeda'', qui fut utilisé pour désigner les lieux de culte de l'islam. N'y a-t-il pas quelque chose qui cloche dans cette accumulation de gags et d'à-peu-près ?

Pourquoi des mosquées en France ?

Pour les Français, la mosquée, comme tout lieu de culte, doit être un lieu de recueillement et de prière ou d'adoration du dieu des musulmans. Ce dieu que ses adorateurs prétendent être le créateur de l'Univers, à qui ils attribuent 99 noms (»l'Éternel », »le Miséricordieux », etc.) est nommé par ce simple terme arabe : «al lah», »le dieu ».

En France, les adorateurs d'Allah peuvent avoir des lieux de culte comme les catholiques ont des églises et des chapelles, les protestants des temples, les juifs des synagogues, etc. Naïfs et généreux, les Français ont laissé et même aidé les musulmans à construire des mosquées depuis une quarantaine d'années : on dénombre en 2023 pas moins de 3000 mosquées officielles en France, et nombre de musulmans en réclament infiniment davantage, le but étant de marquer le territoire déjà conquis en profitant de l'aveuglement du pays conquis.

Pour ces musulmans, engagés depuis 14 siècles dans le devoir de djihad, de conquête, «nos mosquées sont nos casernes,

leurs coupoles sont nos casques

leurs minarets sont nos ogives...»

tel que tonna le nouveau sultan de la Turquie, Erdogan, citant un poète islamiste, lorsqu'il était maire d'Istanbul dans les années 90.

Il ne s'agit donc manifestement pas là d'adoration, de mystique, de recueillement et de prière, mais de guerre engagée et de préparatifs d'offensives !

Des lois françaises qui pénalisent les Français

Lorsque des musulmans en France, organisés en associations, comités, délégations, font officiellement aux autorités des demandes de constructions de nouvelles mosquées, ils plaident le droit et la nécessité, pour pouvoir pratiquer leur culte selon la loi française et les lois humanistes internationales, d'avoir des salles de prière. Ils connaissent la loi française et la liberté de culte en France. Ils demandent qu'on applique cette loi.

Les maires, conseils municipaux, préfets, conseillers départementaux et autres autorités sollicitées soupèsent le bénéfice électoral et sociétal à tirer de ces autorisations et admettent qu'un groupe religieux doit avoir, selon les principes français de l'égalité et de la justice sociale, ses lieux de culte. Il fallait juste oser, aller au culot, et la plupart du temps ça marche ! Le financement vient souvent en complément d'un autre pays désireux d'étendre les territoires des Terres d'Islam (Dâr el Islam) et les prédicateurs viendront des pays engagés dans la conquête selon la stratégie frériste, notamment de la Turquie. Le djihad se porte très bien en France, merci !

Mais, pourquoi nos autorités, en France, pourtant officiellement attachées à la laïcité et à la protection de notre territoire national contre toute influence étrangère et contre tout risque d'envahissement et de remplacement de notre civilisation, n'opposent-elles pas un refus

catégorique à ces demandes d'implantations de mosquées ?

Lorsque les troupes arabo-islamiques (du 7^{ème} siècle. au XV^{ème}) puis turco-islamiques (de 1453 à 1924, date de la suppression du califat) puis à notre période contemporaine lorsque les immigrés musulmans utilisent la stratégie des Frères et Sœurs musulmans en s'implantant par l'immigration dans un pays à conquérir, lorsque ces musulmans parviennent dans un territoire de mécréants, où il n'y a pas de mosquées, cessent-ils alors d'être musulmans ? A l'évidence non ! Ce qui signifie, en bonne et simple logique, que les musulmans en France peuvent continuer à être musulmans sans avoir à construire ni à exiger des mosquées. Qu'ils prient Allah dans leur cœur, chez eux, comme bon leur semble ! Qu'ils découvrent la mystique de leur croyance si elle est sincère et pacifique. ! Mais qu'ils ne marquent pas le territoire de la France par des signes visibles d'implantation, de remplacement et de prises de pouvoir !

Là est en effet **la double véritable signification de constructions de mosquées en France :**

1. **marquer le territoire déjà conquis** par les pionniers qui ont suivi les recommandations des Frères musulmans aux immigrés. Si le sol de la France est marqué de signes de la conquête, celle-ci ne prendra jamais fin tant qu'il y aura des guerriers de l'islam sur place.
2. **encourager les tièdes et les indécis à s'engager dans la conquête** en exigeant à leur tour la construction d'une autre mosquée un peu plus loin. Ainsi le maillage du territoire français par l'islam se fait-il à la même allure que la démographie des conquérants musulmans progresse et que nos dirigeants applaudissent et reculent.

Les «guerriers de l'islam» peuvent se montrer plus efficaces

dans la conquête s'ils disposent de ''casernes-mosquées'' dans lesquelles les imams prédicateurs, venus souvent de pays fortement engagés dans le djihad de la parole, puissent stimuler les troupes. Et rappeler le devoir de djihad imposé dans le coran à tout musulman, ainsi que le devoir de transmission. Tout musulman fait partie, à la base, du service Transmission de l'armée d'Allah. Par la suite, il peut se spécialiser dans un autre service plus dur s'il le souhaite et s'il a compris le message du coran de combattre et de conquérir.

L'édification matérielle d'une mosquée dans une ville, dans un quartier, dans une école, consacre le territoire environnant sur le long terme. La France est ainsi marquée physiquement de milliers de ''**marques de Triomphe**'' de l'islam. Le territoire déjà conquis est visible aux yeux de tous. Et, en creux, celui à conquérir aussi : l'invitation à continuer la conquête est permanente.

Notre résistance, notre riposte :

Lorsqu'une menace de nouvelle construction de mosquée est connue, apporter nos arguments aux résistants, où qu'ils soient en France, pour les aider dans leurs régions et leurs communes à s'opposer à la construction d'une nouvelle mosquée. Chaque mosquée en France est une marque de Triomphe des conquérants et une marque de capitulation des Français vaincus par l'islam.

Que ces Français menacés par l'avancée de l'islam ne se sentent pas seuls, isolés et dans le doute (« *les musulmans ont peut-être besoin d'une mosquée pour qu'on ait la paix en France ?* »). Leur écrire notre soutien, leur faire savoir que nous résistons avec eux et que nous viendrons manifester avec eux contre la construction de cette ''**marque de Triomphe**'' de l'islam sur les Français.

Politiquement, et à toutes occasions, proposer aux partis d'opposition des solutions radicales et urgentes : nationalisation de toutes les mosquées existantes et attribution de quelques-unes de ces mosquées aux adorateurs d'Allah s'engageant à en faire uniquement des lieux de culte, de pratique mystique, de prière et d'adoration, de recueillement et de paix. Donc dégagés de tout appel coranique à la guerre et à la violence et de tout rappel des batailles attribuées par le coran à Mahomet et réalisées par ses successeurs arabes et turcs, les califes conquérants. N'exigeons pas de faire raser ces mosquées que la France aura nationalisées, mais profitons-en pour en faire des musées des horreurs de l'islam. 3000 mosquées en France, ce sont 3000 de trop. Mais 3000 musées des horreurs de l'islam, c'est bien peu pour un pays comme la France : il faudra construire de nouveaux musées !

Rappeler que nos lois déjà existantes interdisent la présence sur notre sol de toute armée étrangère et de tout ennemi de la France. Que ces lois doivent être appliquées lorsqu'une mosquée sert de caserne aux «guerriers de l'islam» impliqués dans la stratégie de remplacement de notre civilisation par l'islam et de notre identité par cette infection du moment.

La liberté de culte est protégée en France, mais pas celle de combattre nos lois, notre démocratie, nos valeurs et notre identité.

